

Abonnement d'entretien/décoration florale des tombes

À des fins écologiques, l'établissement horticole de la Ville de Lausanne vous propose désormais des plantes vivaces, des bulbes et des rosiers. Moins d'eau, moins d'énergie, un choix durable pour plus de nature et de biodiversité dans nos cimetières.

Vous souhaitez fleurir et organiser l'entretien d'une tombe ? L'Office des prestations funéraires lausannois est à votre écoute. Des abonnements annuels comprenant des bulbes, des plantes vivaces et des rosiers sont proposés. Un forfait de prestations inclut la fourniture des fleurs de saisons, la plantation, le désherbage, la taille, l'arrosage et le remplacement de la plante lorsque nécessaire.

Les familles ou les proches conservent la possibilité de déposer des fleurs ou des arrangements sur les tombes si elles le souhaitent.

S'il n'est pas souhaité de fleurir la tombe, la commune aménagera la tombe de manière simple et décente à ses frais au moyen de gazon fleuri.

Vous voulez connaître les conditions ?
Vous avez des questions ?
Nous sommes volontiers
à votre disposition.

Service de l'économie
Office des prestations funéraires lausannois
Bureau des décès et des cimetières
Chemin du Capelard 5
1007 Lausanne
+41 21 315 45 45
entretien-des-tombes@lausanne.ch
Lundi-vendredi: 07h30-11h45, 13h30-17h00
www.lausanne.ch/prestations-funeraires



Ville de Lausanne

Service de l'économie
Service des parcs et domaines

Cimetières lausannois

Entretien des tombes :
les vivaces, un choix
responsable et durable
pour plus de nature
et de biodiversité
dans nos cimetières.



Graphisme © Hildegarde Fischer - imprimé sur papier recyclé FSC RecyStar Pétar
Photomontages d'images © Wikipedia - Creative Commons - Guy Watroux / Andrew Massyn /
J'Haïsson / James Stubbins / Blair Dierckx / Bracher / Minavera / Agnieszka Wroblew / Sony Mavica /
André Karwath / H. Zaur / Nils Dümel / Franz Xaver / William Crockett / Anna reg